

Règlement pour les participants mixtes lors d'un match amical de soccer

1. Composition des équipes

- Chaque équipe sera composée de 7 participants, qui peuvent inclure des hommes, des femmes, ainsi que des jeunes de 16 ans.
- Chaque équipe doit garantir un équilibre équitable entre les sexes et les tranches d'âge, selon les règles suivantes :
 - Minimum de 2 femmes par équipe.
 - Maximum de 4 hommes par équipe.
 - Les jeunes de 16 ans peuvent être inclus à la place de tout autre participant, à condition qu'ils respectent les règles de sécurité et de capacité physique.
 - ou selon la disponibilité des participants.

2. Règles de participation

- Tous les participants doivent être en bonne condition physique et capables de jouer à un niveau compétitif tout en respectant les principes du jeu fair-play.
- Chaque joueur, qu'il soit homme, femme ou jeune de 16 ans, doit être équipé de manière appropriée (shorts, protège-tibias, et chaussures adaptées).
- Il est de la responsabilité de chaque participant de s'assurer que son équipement est conforme et sécurisé. L'arbitre se réserve le droit de refuser un joueur dont l'équipement ne respecte pas les normes de sécurité.
- Les jeunes participants doivent être accompagnés d'un responsable légal ou d'un tuteur si nécessaire.

3. Règles du jeu

- Le match se déroulera selon les règles classiques du soccer, avec une durée de 2 x 25 minutes (ou selon l'accord préalable des deux équipes).
- En cas de blessure, un arrêt de jeu sera effectué, et un joueur ne pourra revenir sur le terrain que s'il est jugé apte par le responsable du match.
- Il est impératif de respecter l'esprit sportif. Tout comportement violent ou antisportif entraînera une exclusion immédiate du joueur concerné.

4. Respect des règles de sécurité

- Les jeunes de 16 ans doivent porter une attention particulière à la sécurité en raison de leur âge et de leur développement physique. Ils seront supervisés par un adulte responsable.
- Une évaluation rapide de la condition physique de chaque participant peut être réalisée avant le début du match, sur demande de l'une des équipes.

5. Fair-play et respect des autres

- Tous les participants sont tenus d'adopter un comportement respectueux envers leurs coéquipiers, les adversaires, les arbitres et les spectateurs.
- Le non-respect de cette règle entraînera des sanctions pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion définitive du match.

- L'arbitre peut délivrer des cartons jaunes pour des fautes mineures et des cartons rouges pour des fautes graves ou des comportements antisportifs. Cela s'applique à tous les participants, sans distinction de sexe ou d'âge.
- Les joueurs doivent accepter les sanctions de l'arbitre et quitter le terrain en cas d'expulsion.

6. Modifications de la composition des équipes

- En cas d'absence ou de blessure d'un joueur pendant le match, les équipes peuvent, d'un commun accord, ajuster la composition des équipes en remplaçant un joueur par un autre, tout en maintenant l'équilibre entre les sexes et les tranches d'âge.

7. Dispositions finales

- Le match est purement amical et vise à promouvoir l'esprit d'équipe, la convivialité et le sport.
- En cas de désaccord ou de conflit, les équipes devront recourir à la médiation d'un arbitre ou d'un responsable neutre.
- Ces règles peuvent être modifiées par accord préalable entre les équipes avant le début du match.
- Une salutation mutuelle entre les équipes, ainsi qu'un geste de reconnaissance envers l'arbitre, est encouragée.